

## CNEA du 26 janvier 2006

### *Intervention d'Annick MERRIEN, pour la délégation FSU*

Le budget 2006 et l'exercice Structures pour la rentrée 2006 sont une parfaite illustration de la politique gouvernementale et démontrent, s'il en était besoin, son renoncement à toute ambition éducative réelle.

#### **Des orientations dogmatiques sont à l'œuvre :**

- dans notre secteur, **les formations par alternance** (rythme approprié) **sont épargnées** par la rigueur et même développées ;
- dans le système éducatif en général, on assiste à la **volonté de développer l'apprentissage, au détriment des formations scolaires**, d'abord au travers de la loi Borloo, votée en 2005, et actuellement avec le projet de loi sur « l'égalité des chances », qui entend promouvoir l'apprentissage « junior » dès 14 ans, ce qui constitue une **remise en cause indéniable de l'âge de la scolarité obligatoire** fixé à 16 ans ;
- si l'on y ajoute le **projet de loi sur la prévention de la délinquance**, qui entend ficher les enfants « en difficulté » dès leur plus jeune âge, on voit bien que l'objectif poursuivi est **l'organisation du tri social précoce au détriment des jeunes des classes les moins favorisées.**

**Le désengagement de l'Etat est manifeste :** il transfère une part croissante de sa responsabilité en matière d'éducation et de formation au niveau décentralisé.

**Il supprime chaque année des emplois par milliers dans le système éducatif**, réduisant le nombre d'adultes présents dans les établissements, **et remet en cause l'éducation prioritaire**, en voulant concentrer les moyens sur un nombre limité d'établissements, faisant fi de l'engagement des équipes qui ont tenté pendant des années de mener les élèves vers la réussite dans de nombreuses zones dites « sensibles ».

**Il réduit de façon drastique le nombre de recrutements en 2006**, hypothéquant à la fois l'avenir du système éducatif et celui de nombreux jeunes qui, après des études supérieures, souhaitent devenir personnels de l'enseignement.

Alors que la présence d'un encadrement qualifié est de toute évidence de plus en plus nécessaire, **le gouvernement en rabat chaque jour un peu plus sur les qualifications, notamment pour les personnels de vie scolaire**, en ayant supprimé les Maîtres d'internat et Surveillants d'externat, en les ayant remplacés par des Assistants d'éducation puis en tentant désormais d'imposer à leur place des contrats aidés (contrat d'avenir, contrat d'accompagnement dans l'emploi).

On le voit bien, les seules considérations prises en compte sont d'ordre budgétaire et **l'Education n'est plus envisagée que comme une charge et plus du tout comme un investissement pour l'avenir.**

**Les choix faits en matière éducative ne sont cependant pas isolés. Ils sont l'aboutissement d'une conception de la société** où la justice sociale n'a plus cours, où les inégalités se creusent chaque jour davantage, où l'exclusion et le nombre de bénéficiaires des minima sociaux ne cessent de s'accroître, où la précarité est imposée comme nouveau mode d'organisation du travail, où après avoir imposé par ordonnance le Contrat Nouvelles Embauches (CNE), le gouvernement entend maintenant généraliser le Contrat Première Embauche (CPE).

**Précaires à vie, est-ce la nouvelle perspective que veut ouvrir le gouvernement ?**

**Et tout cela se produit dans un pays, la France, dont la richesse continue de s'accroître et où une minorité confisque ces richesses :** profits exponentiels des grandes entreprises, progression de 24% des profits pour les actionnaires des entreprises du CAC 40 en 2005, salaires indécents des dirigeants des grands groupes..., alors que la part des salaires – pour le « tout venant » – dans le PIB a régressé de plus de 10 points en 20 ans.

**Dans une société comme celle-là, le gouvernement peut clairement en rabattre sur son ambition éducative** en ne préservant les filières d'excellence que pour former les élites et en écartant de ces filières tous ceux qui sont destinés à devenir les précaires du monde du travail de demain – même si pour mieux tromper l'opinion publique, il affiche un zeste de discrimination positive pour le recrutement dans quelques classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ou à Sciences Po.

**Nous dénonçons cette vision là, nous la combattons et nous continuerons de combattre les effets qu'elle produit sur le système éducatif,** en exigeant que le gouvernement consacre à la formation des jeunes les moyens qui leur permettront de construire leur avenir personnel et professionnel et de devenir des acteurs de la transformation de cette société.